



Nationale Arbitrage Commissie Commission Nationale d'Arbitrage

Décision prise concernant Fabrice Van Clooster par le CNA lors de la réunion du 29-06-2023

Cher M. Van Clooster Fabrice.

Le 29-06-2023, il a été décidé à l'unanimité lors de la réunion du CNA de vous suspendre en tant qu'arbitre national KBBB-FRBB jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement par le CNA.
Vous êtes priés d'être présents le 18-10-2023 à 14h00 au centre sportif et de réunion de Lubbeek lors de la prochaine réunion du CNA.

Sport en ontmoetingscentrum Gellenberg 14, Lubbeek à 14:00 h.


Selon le rapport de la réunion :

- **Fabrice Van Clooster est invité à la prochaine réunion du CNA le 18-10-2023** pour venir expliquer son comportement en étant : Refus d'utiliser l'ordinateur et donc refus à son collègue de venir à la table et son demande de partir plus tôt le dimanche alors que l'accord était être disponible pour trois jours entiere. **La réunion décide compte tenu de l'avertissement antérieur adressé à M. Van Clooster, à l'unanimité pour suspendre Fabrice Van Clooster de ses fonctions d'arbitre national à partir de la saison 2023-2024.**

Rudi DE BONDT

VOORZITTER ARBITRAGE K.B.B.B.
PRESIDENT ARBITRAGE F.R.B.B.

Secretaris NAC K.B.B.B.
Secrétaire CNA F.R.B.B.

Dirk

Dirk